

FORMATION : FICHE PROGRAMME



CFP – Val de Sèvre Formation
SAINT LAURENT SUR SEVRE

Validation des Acquis de l'Expérience

Programme dans le cadre de la réforme de la VAE

Durée : Jusqu'à 120 heures d'accompagnement

Date : à définir avec le candidat

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT

- S'approprier le référentiel métier
- Analyser votre expérience
- Sélectionner les situations de travail significatives
- Conseiller sur la méthode de rédaction du livret 2 de validation des acquis de l'expérience
- Préparer l'entretien de validation

METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- Accompagnement individualisé et/ou collectif
- Méthode de conduite d'entretien favorisant l'explicitation des situations de travail
- Accès à des sessions de formation en fonction du parcours

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Evaluation des séances :
Par les stagiaires à « chaud » par oral
- Evaluation des stagiaires :
Fin de formation :
Une fiche bilan permettra d'évaluer l'accompagnement et d'identifier les besoins complémentaires éventuels.
- Evaluation finale : Epreuves organisées en fonction du référentiel d'évaluation de l'examen visé

DOCUMENT DÉLIVRÉ À LA SUITE DE LA CERTIFICATION

- Diplôme délivré par l'organisme certificateur
- Attestation de fin de formation

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉREQUIS

- Type de public : Toute personne justifiant d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée
- Prérequis : passer une certification des filières : Sanitaire et sociale, grande distribution, industrie métallurgique, métiers du sport.

LIEU DE LA FORMATION ET HORAIRES

- CFP-MFR Val de Sèvre Formation, 3 Haute Grange, 85290 SAINT LAURENT SUR SEVRE
- Rythme en présentiel, prioritairement. Possibilités en distanciel selon les besoins

NOMBRE DE CANDIDATS

- Accompagnement individuel : 1
- Accompagnement collectif : à définir en fonction des parcours
- Complément formatif : à définir en fonction des parcours

REFERENT PEDAGOGIQUE

- Emmanuel BOMPAS
- valdesevreformation@mfr.asso.fr

COÛT PEDAGOGIQUE

- Forfait AAP : 300€
- Accompagnement individuel : jusqu'à 30h : 70€/h
- Accompagnement collectif : jusqu'à 20h : 35€/h
- Complément formatif : jusqu'à 70h : 25€/h
- Forfait jury : 350€

RAPPORT D'ACTIVITE

2021-2022 : NC

- Taux de satisfaction :
- Taux de réussite :
- Taux d'abandon :
- Taux d'insertion professionnelle :
- Taux de poursuite d'étude :
- Taux d'apprenti :

FORMATION : FICHE PROGRAMME

CONTENU

Rencontre entre le candidat et l'Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) :

1. Prise en compte de la candidature et proposition de RDV
2. Réalisation de l'étude de faisabilité à l'aide du formulaire proposé
3. Co-construction du parcours personnalisé dans l'interface
4. Accompagnement du candidat à la recherche de prestataires pour les actes formatifs

Transmission du dossier de faisabilité au certificateur

1. Rédaction et envoi du dossier de faisabilité par email en collaboration avec son APP
2. Envoi de l'avis de recevabilité par le certificateur
3. Notification du candidat et de son AAP

Phase d'accompagnement méthodologique

1. Prise de rendez-vous
2. Co-définition du planning prévisionnel
3. Définition des modalités de RDV avec le candidat
4. Accompagnement sur une durée de 6 mois environ (50h max)
5. Définition de la date de dépôt de dossier d'expérience
6. Communication de la date de jury au candidat

Fin de parcours

1. Entretien du candidat avec le jury de certification
2. Proposition de RDV post jury en cas de validation partielle ou non validation
3. Accompagnement du candidat à la recherche de sessions de formations sur les blocs de compétences non validés